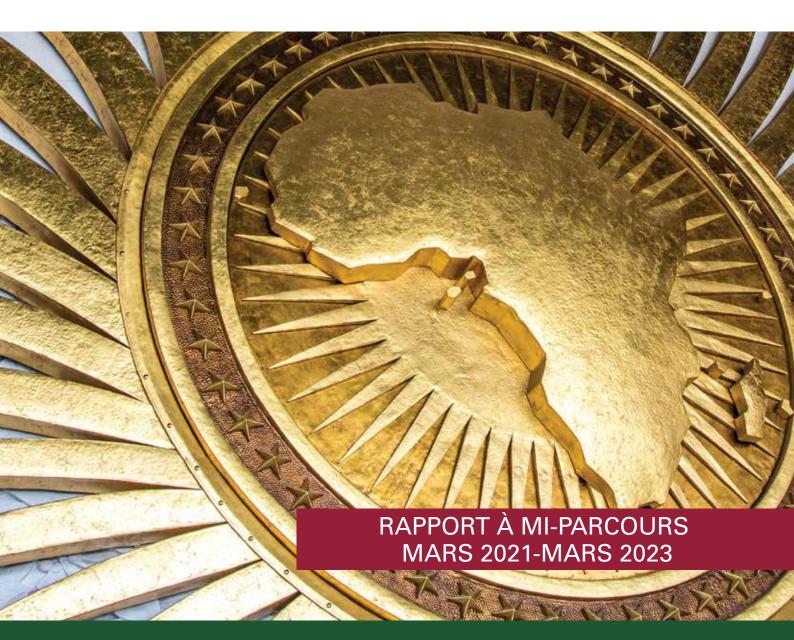
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES, DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ





ACTIONS CONCERTÉES POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ EN AFRIQUE

ACTIONS CONCERTÉES POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ EN AFRIQUE

RAPPORT À MI-PARCOURS MARS 2021-MARS 2023



COPYRIGHT:

Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de la CUA

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ:

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou traduite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie ou autre, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation, accompagnées d'une déclaration précisant le but et l'étendue de la reproduction, doivent être adressées à l'UA. L'éditeur a fait preuve d'une grande prudence en vérifiant l'exactitude, la cohérence et la fluidité des contributions et n'accepte aucune responsabilité pour les erreurs commises en toute bonne foi.

CONTACT (AUC):

Bureau du Commissionnaire

Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité

Commission de l'Union africaine

P.O. Box 3243

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251 11 5513 828 **Fax:** +251 11 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org

psodinfomgt@africa-union.org

PUBLIÉ PAR : Union africaine



AVANT-PROPOS

Le 15 mars 2021, j'ai prêté serment et suis devenu Commissaire du nouveau Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS) de la Commission de l'Union africaine (UA). Le Département, l'une des créations issues des réformes institutionnelles de l'UA, est une fusion d'unités des anciens Départements des affaires politiques, de la paix et de la sécurité.

La raison d'être de ce nouveau département est d'améliorer l'efficacité de la Commission dans l'accomplissement de son mandat de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent, sur la base de l'intégration de la gouvernance politique dans toutes les initiatives de paix et de sécurité de l'UA. Grâce à cette fusion, le département devrait tirer parti des atouts des deux directions en renforçant la synergie et la coordination des efforts et en optimisant les ressources en vue d'une unité d'action.

La réalisation de l'objectif de la fusion nécessite une intégration significative qui va au-delà du regroupement pour inclure des changements institutionnels et comportementaux, un changement de l'ancien modèle d'entreprise, une ouverture à l'innovation et une volonté de transformation. Même si l'élément le plus important de la fusion est la volonté de faire les choses différemment, le changement peut être perçu comme une menace. Dans le cas du département PAPS, l'effort pour créer une Commission plus légère et plus intelligente implique également une rationalisation des ressources humaines et des systèmes. Cela a créé une couche supplémentaire de défis, notamment en ce qui concerne l'intégration des tâches et les synergies opérationnelles.

Outre les questions organisationnelles connexes, la fusion a débuté dans un contexte mondial d'incertitude et d'imprévisibilité provoqué par la pandémie de COVID-19. Les efforts déployés pour prévenir et contenir la propagation de la pandémie ont entraîné des restrictions de mobilité. Le personnel de la Commission a dû travailler loin de ses bureaux, ce qui a considérablement affecté les efforts d'intégration du département à ce stade.

Nous instaurons
progressivement la
confiance, et nos efforts
collectifs ont commencé
à donner des résultats
positifs

Malgré les défis considérables, le département s'efforce de mettre en place une équipe intégrée et cohérente, stratégiquement alignée et capable de tirer parti de ses capacités pour promouvoir la complémentarité et susciter l'innovation en vue de l'efficacité opérationnelle. Nous développons des structures qui favorisent l'appréciation de ce qui doit changer et de la manière dont les choses doivent changer. La résistance initiale due à la peur de l'inconnu s'estompe progressivement à mesure que le personnel se rend compte que les mesures mises en place sont destinées à faciliter et à améliorer son travail. Nous instaurons progressivement la confiance, et nos efforts collectifs ont commencé à donner des résultats positifs

En deux ans, nous avons enregistré quelques succès modestes dans la mise en œuvre du mandat du département. Nous avons aidé certains États membres à traverser des crises complexes et à mettre en place des mesures visant à transformer les facteurs de conflit en une coexistence pacifique. Nous avons mené à bien la transition de l'opération de paix phare de l'UA, l'AMISOM, vers une mission de soutien, l'ATMIS, afin d'aider l'État hôte (la Somalie) à prendre le contrôle de sa sécurité et de sa reconstruction. Nous avons des preuves que nos efforts de stabilisation donnent des résultats.

Nous continuons à ceuvrer en faveur de l'inclusion et d'une participation significative, en veillant à ce qu'aucun groupe de population ne soit laissé pour compte dans les processus électoraux

En ce qui concerne la gouvernance politique, nous avons mis en place des plates-formes pour faciliter des conversations approfondies sur le respect de nos dispositions légales et normatives et sur le renforcement des institutions nationales pour promouvoir la démocratie.

Nous continuons à travailler sur la promotion de l'inclusion et de la participation significative, en veillant à ce qu'aucun groupe de population ne soit laissé pour compte dans les processus électoraux, afin de consolider la démocratie grâce à des approches intégrées de l'observation des élections. Nous développons des structures pour promouvoir les partenariats stratégiques de notre institution avec les acteurs nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux, y compris les Nations unies, et, en particulier, pour fournir une orientation stratégique sur l'une des questions les plus critiques du partenariat : le financement des opérations de paix.

Les États membres, les CER et les MR ont continué à jouer un rôle central dans la réalisation du mandat du département PAPS. Nous saluons leurs actions singulières et collectives continues pour promouvoir des réponses robustes aux défis sécuritaires du continent, tout en fournissant un leadership pour l'approfondissement de la démocratie et la garantie de la sécurité collective. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants.

Malgré cela, nous sommes confrontés à plusieurs défis cruciaux. La gouvernance démocratique est confrontée à un assaut sans précédent et nous sommes aux prises avec la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent sur le continent. Nous avons une population considérable de jeunes gens mécontents, dont certains choisissent des voyages périlleux à la recherche de pâturages plus verts. Bien que l'éventail des défis que nous sommes appelés à relever soit de plus en plus large, nos ressources s'amenuisent. Nos ressources humaines sont mises à rude épreuve. Le financement de nos activités est limité et les versements doivent être effectués dans les meilleurs délais. En d'autres termes, les ressources disponibles ne correspondent pas aux tâches que le département PAPS doit accomplir.

Les partenaires de développement ont été d'une aide inestimable au cours de nos deux années d'existence. Ils ont fourni des ressources humaines supplémentaires pour relever les défis du département en matière de ressources humaines, ont offert un financement catalytique et durable pour lancer des processus essentiels et ont soutenu nos efforts. Grâce à leur soutien technique, les partenaires nous ont aidés à élaborer des orientations stratégiques pour nos processus. La liste est longue et je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer la gratitude du ministère pour le soutien incommensurable que nous avons reçu jusqu'à présent. J'espère que nous pourrons continuer à compter sur votre soutien dans les années à venir.

Ce rapport à mi-parcours du département PAPS reflète les progrès réalisés au cours des deux dernières années pour identifier ce qui fonctionne bien, les défis qui persistent et ce que nous pouvons faire pour nous améliorer. Les fondations que nous posons actuellement devraient aboutir à la transformation des structures et des processus nécessaires pour améliorer la capacité du département à remplir son mandat de manière efficace.

Bankole Adeove

Commissaire, Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	[]
LISTE DES ABRÉVIATIONS	
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	1
RÉFLEXIONS SUR L'ÉTAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ	3
MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES, DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ	
REMIER PILIER STRATÉGIQUE: MISE EN ŒUVRE DE LA STRUCTURE DU PAPS POUR UNE MEILLEURE COORDINATION ET UN MEILLEUR IMPACT 1.1 Constituer une équipe adaptable pour avoir de l'impact 1.2 Ressources pour le changement	
DEUXIÈME PILIER STRATÉGIQUE : REDYNAMISER LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE, LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LA MÉDIATION EN AFRIQUE 2.1 Renforcer les liens entre l'alerte précoce et la réponse/action rapide pour réduire le taux élevé de vulnérabilité en Afrique 2.2 Diplomatie préventive et médiation 2.3 Améliorer l'apprentissage interrégional pour renforcer la résilience 2.4 Promouvoir la collecte d'informations et le partage efficace de renseignements pour améliorer l'alerte précoce	12
TROISIÈME PILIER STRATÉGIQUE: CAPACITÉ INTÉGRÉE DE GESTION DES CONFLITS, EN PARTICULIER DE LUTTE CONTRE LETERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT	15
multilatérales dirigées par l'UA	18
QUATRIÈME PILIER STRATÉGIQUE : RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE	
 4.1 Renforcement de la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales au niveau nationa 4.2 Institutionnaliser le lien entre l'AAG et l'APSA 	20
CINQUIÈME PILIER STRATÉGIQUE : DES PARTENARIATS INCLUSIFS ET INTELLIGENTS POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE	
 5.1 Interconnectivité avec toutes les parties prenantes et tous les partenaires pour promouvoir la bonne gouvernance, la paix et la sécurité 5.2 Partenariat et coopération intelligents pour renforcer la gouvernance mondiale et les 	22
organisations de paix et de sécurité AU-DELÀ DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES : DES REPÈRES POUR L'AVENIR	
CONCLUSION	25

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACSRT/CAERT	Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme			
AFRIPOL	Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine			
AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie			
AGA	Architecture africaine de gouvernance			
APSA	Architecture africaine de paix et de sécurité			
FAA	Force africaine en attente			
ATMIS	Mission de transition de l'Union africaine en Somalie			
UA	Union Africaine			
PCA	Position africaine commune			
CEWS	Système continental d'alerte précoce			
CISSA	Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique			
CSVA	Évaluation de la vulnérabilité structurelle du pays			
CSVMS	Stratégies d'atténuation de la vulnérabilité structurelle du pays			
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement			
I-RECKE	Échange de connaissances interrégional			
OL	Bureaux de liaison			
NeTT4	Réseau de groupes de réflexion pour la paix de l'UA			
PAPS	Affaires Politiques, Paix et Sécurité			
RDPC	Reconstruction et Développement Post-Conflit			
CPS	Conseil de paix et de sécurité			
CER/MRC	Communautés économiques régionales et mécanismes régionaux			
CTSDSS	Comité Technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité			
StG	Faire taire les armes			
PCT	Pays contributeurs de troupes			
TNA	Évaluation des besoins en formation			

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Malgré quelques réussites modestes, l'Afrique est confrontée à une myriade de menaces indicibles et persistantes en matière de sécurité, notamment en raison d'une gouvernance inefficace, de l'exclusion politique des minorités, des femmes et des jeunes et d'une résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement.

Le continent est également confronté aux effets dévastateurs du changement climatique, à l'expansion rapide du terrorisme et de l'extrémisme violent, aux insurrections, aux conflits armés et aux transitions politiques complexes et interminables, exacerbées par des conséquences socio-économiques désastreuses, notamment la pauvreté, des taux de chômage élevés et des troubles géopolitiques mondiaux. De nombreux civils, en particulier des femmes et des enfants, fuient leurs communautés et leurs pays, cherchant refuge loin de chez eux, mais beaucoup n'atteignent jamais leur destination.

Les pays africains ont besoin du soutien d'un organisme continental solide, unifié et rationalisé pour les aider à relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés. À cette fin, l'Union africaine (UA) a créé il y a deux ans, dans le cadre de sa réforme institutionnelle en cours, le département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS) au sein de la Commission de l'UA. Le nouveau département est une fusion des fonctions des anciens départements des affaires politiques et de la paix et de la sécurité.

Cette fusion vise à renforcer l'intégration, la cohérence et l'efficacité de la Commission dans l'accomplissement de son mandat de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, en soutenant les États membres de l'UA, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux. Il combine les forces de l'intégration de la gouvernance politique dans le processus de paix et de stabilisation en Afrique à tous les niveaux, tout en optimisant les ressources et la coordination des efforts afin d'avoir plus d'impact en tant que structure organisationnelle unique.

Afin d'améliorer l'efficacité des prestations grâce à la cohérence et à la collaboration, le département

a élaboré cinq piliers stratégiques pour guider la mise en œuvre de son mandat. Ces piliers sont les suivants :

- La mise en œuvre de la structure du PAPS pour une meilleure coordination et un meilleur impact.
- 2. La redynamisation des systèmes d'alerte précoce, la prévention des conflits et la médiation de l'UA.
- 3. Le renforcement des capacités intégrées de gestion des conflits, en particulier la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.
- 4. Le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance.
- 5. Un partenariat inclusif et intelligent pour la sécurité humaine.

Certes, des progrès visibles ont été accomplis dans la formation du nouveau département, mais la route a parfois été semée d'embûches. La création d'une Commission plus rationalisée a nécessité des changements au niveau des systèmes et du personnel. Le début de la fusion a coïncidé avec une pandémie qui a obligé les employés au confinement, ce qui a rendu l'intégration et les mouvements complexes. Toutefois, les membres du personnel ont travaillé ensemble pour faire fonctionner les nouveaux systèmes, et les avantages de la consolidation se font sentir.

Depuis la fusion, le département a fait quelques progrès dans l'accomplissement de son mandat. Il a apporté un soutien technique aux États membres pour faire face à diverses crises politiques, y compris des élections, et a mis en place des mesures de stabilité. Il met en place des structures pour promouvoir les partenariats stratégiques de l'UA aux niveaux national, régional et international et fournit des orientations stratégiques sur la question du financement des opérations de paix.

Les États membres, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux de l'UA sont au cœur de l'exécution du mandat du département. Ils continuent de répondre aux défis sécuritaires de l'Afrique et ont trouvé une voix plus forte dans l'agenda de la paix sous les auspices de la Plateforme d'échange de connaissances interrégional (I-RECKE) de l'UA

sur l'alerte précoce et la prévention des conflits, tout en apportant un soutien de premier plan à la consolidation de la démocratie constitutionnelle. L'UA continue également de compter sur la contribution de ses partenaires au développement qui ont offert des ressources humaines, financières, techniques et autres inestimables sur la base des priorités essentielles identifiées dans l'Agenda 2063 de l'UA, reposant sur le thème « Faire taire les armes ».

L'autonomisation politique des femmes et l'intégration des jeunes occupent une place de choix dans les domaines de compétence de l'Organisation. La Plateforme africaine pour les enfants touchés par les conflits armés est le fer de lance de l'architecture de protection de l'enfance de l'UA qui est en cours d'élaboration, et la promotion de la reconstruction et du développement post-conflit fait l'objet d'une plus grande sensibilisation. Conscient de la nature multidimensionnelle et de la portée des problèmes de sécurité, le département est activement engagé en faveur d'une démarche multipartite en vue de trouver des solutions durables qui intègrent l'approche relative au lien entre la paix, la sécurité, la gouvernance et le développement durable tout en exploitant l'immense base de connaissances existantes au sein des groupes de réflexion africains par le biais du nouveau réseau des groupes de réflexion pour la paix en Afrique (NeTT4Peace).

Ce rapport à mi-parcours présente les progrès accomplis par le département PAPS au cours des deux dernières années. Il permet de mettre en évidence les éléments qui fonctionne et ceux qui peuvent être améliorés, afin de renforcer la sécurité, la stabilité et la paix pour les peuples d'Afrique.

RÉFLEXIONS SUR L'ÉTAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

L'état de la paix et de la sécurité en Afrique au cours des deux dernières années se caractérise par une mosaïque de succès et de défis. Même si le continent a connu un certain développement socio-économique, plusieurs études font état d'un recul de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

Au cours de la période considérée, le continent a dû faire face à des défis relativement nouveaux tout en s'attaquant à de nouvelles dynamiques associées à d'anciennes questions. La période a également été marquée par deux défis sans précédent à ce jour. Le premier défi est lié la pandémie de COVID-19, dont le monde tente encore de traiter les effets, et le second à la guerre en cours entre la Russie et l'Ukraine, qui a eu de graves conséquences sur le développement socio-économique et la sécurité humaine du continent.

En outre, ces deux dernières années ont vu la montée de l'extrémisme violent et du terrorisme, en particulier l'expansion des activités terroristes du Sahel, des pays d'Afrique de l'Est et du Nord vers l'Afrique australe et les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Au cours de la même période, nous avons assisté à une augmentation des perturbations des processus de gouvernance dans certains de nos États membres, avec quatre coups d'État réussis en 2021 et un en 2022. Il y a également eu quelques tentatives qui n'ont pas abouti.

Le rapport sur la gouvernance en Afrique résume les raisons de ces mauvaises performances en matière de gouvernance à la faiblesse et au manque de ressources des institutions nationales, aux mécanismes de contrôle limités ou inexistants et à la mise en œuvre inadéquate des instruments relatifs aux droits de l'homme. Bien que les données présentées par les différents indices sur la gouvernance, la paix et la sécurité ne permettent pas d'établir une relation de cause à effet entre une gouvernance inefficace et la paix et la sécurité, une corrélation

est perceptible. Les pays qui ont des problèmes importants dans les domaines de la paix et de la sécurité ont également des problèmes critiques de gouvernance. Cela signifie qu'en comblant les déficits de gouvernance, nous pourrons probablement résoudre certains problèmes de paix et de sécurité auxquels notre continent est confronté.

L'état de la paix et de la sécurité en Afrique au cours des deux dernières années se caractérise par une mosaïque de succès et de défis.

Bien que l'impact de la pandémie de coronavirus sur la santé et les économies ait été au centre de l'attention, il a également eu des conséquences significatives sur la gouvernance, la paix et la sécurité de nos pays. Les approches utilisées par certains gouvernements dans leurs efforts pour contenir et gérer la propagation du virus ont sapé les fondements de l'état de droit et les processus de gouvernance, entraînant une rupture de confiance entre les citoyens et l'État.

Les changements climatiques pèsent lourdement sur les systèmes agricoles et la sécurité alimentaire du continent. Les phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les inondations et les sécheresses, affectent la production agricole sur le continent et, dans des cas extrêmes, ont entraîné des déplacements de population. L'espace agricole se rétrécit, et comme le secteur agricole emploie environ 53 % de la main-d'œuvre totale sur notre continent, les conséquences du changement et de la

variabilité climatique sur la paix et la sécurité sont sources d'inquiétude. On assiste à une augmentation des conflits intra-communautaires liés à la terre et aux ressources en eau

Les effets du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur l'Afrique ont également révélé les vulnérabilités du continent. L'augmentation des coûts de l'énergie, de l'inflation et du coût de la vie due au conflit, en particulier au moment où les pays se remettent des effets du COVID-19, pourrait avoir des répercussions sur la sécurité nationale de nos États membres.

Les problèmes évoqués ci-dessus dressent un tableau sombre de l'état de la paix et de la sécurité sur le continent. Il y a cependant quelques lueurs d'espoir. Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) a amélioré sa réactivité face aux défis des États membres en révisant ses méthodes de travail afin d'éliminer les goulets d'étranglement qui ont affecté sa capacité à répondre rapidement aux défis. Le nouveau modèle d'entreprise adopté dans le cadre des réformes souligne la nécessité pour la Commission de permettre de manière pragmatique aux États membres de relever les défis structurels en matière de paix et de sécurité dans leurs pays.

Les défis interdépartementaux accrus permettent au département d'exploiter les liens qui ont un impact direct ou

Ces deux dernières années ont été marquées par une montée de l'extrémisme violent et du terrorisme

indirect sur la gouvernance, la paix et la sécurité en Afrique. Cependant, notre plus grande source d'optimisme est qu'en dépit de la myriade de problèmes auxquels le continent est confronté, nos peuples ont clairement exprimé leur préférence pour la gouvernance démocratique par rapport à d'autres formes de gouvernement. Partout sur le continent, on réclame la redevabilité, la transparence, l'état de droit et une participation significative, entre autres. Nos peuples sont notre force, et nous pouvons exploiter cette force pour inverser le cours de l'insécurité en Afrique.

MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES, DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

Le mandat du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS) découle des aspirations 3 et 4 de l'Agenda 2063 - « une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit » et « une Afrique en paix et sûre », respectivement. Le mandat du département est donc de contribuer aux efforts de la Commission visant à soutenir les États membres, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux (CER/MR) dans la prévention, le règlement et la gestion des conflits et des crises perturbatrices.

Le département est donc le bras exécutif de la Commission pour la réalisation des principes de l'Acte constitutif visant à promouvoir la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme comme base de l'inclusion, de la sécurité et du développement. La sécurité des populations africaines et la stabilité des États africains sont au cœur du travail du département. Le Département assume huit fonctions essentielles :



Suivi continu des tendances en matière de politique, de paix et de sécurité en Afrique



Évaluation, analyse et communication en temps utile des tendances en matière de politique, de paix et de sécurité par le biais de systèmes d'alerte précoce.



Soutien à la prévention des conflits par l'élaboration et la diffusion de cadres juridiques et politiques sur les questions de gouvernance, de politique, de paix et de sécurité.



Renforcement des capacités et la formation sur les questions politiques, de paix et de sécurité pertinentes, avec la participation des États membres et des CER/MR



Coordination de l'élaboration de positions africaines communes (PAC) sur les questions politiques, de paix et de sécurité pertinentes, ainsi que la fourniture d'un soutien technique



Réalisation d'une complémentarité et d'une synergie dans la mise en œuvre de l'architecture africaine de gouvernance (AAG) et de l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS)



Soutien aux efforts de gestion des conflits, y compris les opérations de soutien à la paix ainsi que les interventions de médiation et de dialogue



Soutien à la reconstruction post-conflit et à l'élaboration de politiques et de stratégies de développement. Pour promouvoir une exécution intégrée en vue d'une mise en œuvre efficace de son mandat, le département a réparti les huit tâches principales en cinq grands piliers stratégiques :

- 1. La mise en œuvre de la structure du PAPS pour une meilleure coordination et un meilleur impact.
- 2. La redynamisation des systèmes d'alerte précoce, de la prévention des conflits et de la médiation de l'UA
- 3. La capacité intégrée de gestion des conflits, en particulier la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent
- 4. Le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance.
- 5. La mise en place d'un partenariat inclusif et intelligent pour la sécurité humaine.

Les piliers stratégiques ont favorisé la création de synergies, encouragé la coordination et facilité la collaboration avec d'autres services de la Commission, les CER/MR et les organisations de la société civile africaine.

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE :



Piliers stratégiques : UN

Mise en œuvre de la nouvelle structure du PAPS (fusion DPA-PSD) pour une meilleure coordination et un meilleur impact.

- a. Nouvelle orientation stratégique, motivation, renforcement de l'esprit d'équipe et engagement du personnel.
- b. Questions de suivi liées à la réforme institutionnelle de l'UA et recrutement pour la nouvelle structure du PAPS dans un souci de transparence et de responsabilité.
- c. Élaboration à temps et contribution du PAPS au budget annuel 2022 de l'UA.
- d. Renouvellement de l'image de marque du PAPS et publicité au sein du système de l'UA.
- e. Redynamisation de l'approche de planification du travail au sein du PAPS et amélioration des méthodes d'établissement de rapports.



Piliers stratégiques : **DEUX**

Redynamiser le système d'alerte précoce de l'UA, la prévention des conflits et la médiation.

- a. Remaniement des opérations statutaires de l'UA en ce qui concerne les mécanismes de prévention des conflits afin d'intégrer la gouvernance dans la prévention des conflits.
- b. Actions concertées menées par les États membres de l'UA avec le soutien technique des CER/MR et de la CUA.
- c. Technique de la CUA.
- d. Renforcement des liens entre l'alerte précoce et la réaction/l'action rapide afin de réduire le taux élevé de vulnérabilité en Afrique.
- e. Amélioration de l'apprentissage interrégional sur les bonnes pratiques et le renforcement de la résilience face aux déclencheurs de conflits, à savoir les conflits électoraux, le changement climatique, les violations des droits de l'homme, la fiabilité des conflits frontaliers.
- f. Promotion de la collecte d'informations et le partage efficace de renseignements en étroite collaboration avec le CISSA.



Piliers stratégiques : TROIS

Capacité intégrée de gestion des conflits, en particulier de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

- a. Opérationnalisation instantanée de la Force africaine en attente (FAA) afin de relancer la politique africaine commune de défense et de sécurité de l'UA.
- b. Facilitation du soutien concret de l'UA en matière de capacités pour les initiatives de CT/VE et de paix en cours par l'intermédiaire de coalitions ad hoc et multilatérales dirigées par l'UA.
- c. Intensification de la promotion du soutien mondial au financement durable des OSP de l'UA pour le renforcement des capacités.
- d. Conclusion du cadre de suivi et d'évaluation de la feuille de route principale de l'UA sur le thème « Faire taire les armes » pour la nouvelle date butoir de 2030.
- e. Renouvellement de la mise en œuvre de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant du point de vue des CAAC.
- f. Compilation et examen trimestriels du rapport sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique et des activités du CPS sur la base d'une analyse de l'horizon régional.
- g. Mobilisation de soutien accru à la consolidation de la paix et à la RDPC dans le système de l'UA en tant que priorité absolue.



Piliers stratégiques : QUATRE

Renforcer la démocratie et la bonne gouvernance.

- a. Institutionnalisation du lien entre l'APSA et l'AGA.
- b. Renforcement du plaidoyer en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les États membres de l'UA.
- c. Réorganisation des processus d'observation et de suivi des élections de l'UA afin d'accroître leur impact sur la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique.
- d. Planification adéquate du PAPS pour la coordination du rôle statutaire des candidatures africaines au sein du système international.



Piliers stratégiques : CINQ

Un partenariat inclusif et intelligent pour la sécurité humaine.

- a. Interconnexion avec toutes les parties prenantes et tous les partenaires pour promouvoir la bonne gouvernance, la paix et la sécurité, y compris pendant la pandémie de COVID-19 qui constitue une menace existentielle pour la santé publique, la sécurité et la sûreté en Afrique.
- b. Un partenariat transformé avec les femmes et les jeunes dans les domaines de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.
- c. Un partenariat et une coopération intelligents avec les organisations/organismes internationaux chargés de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

Élaboré par : Commission de l'Union africaine



La création du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité s'inscrivait dans le cadre des recommandations proposées dans le rapport sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine dans un souci d'efficacité et d'efficience. Composé des directions « Gouvernance et prévention des conflits » et « Gestion des conflits », le département a été créé conformément à la décision visant, entre autres, à recentrer l'UA sur des priorités essentielles à l'échelle du continent et à réorganiser les institutions de l'Union afin de leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs missions et ce, en fonction des priorités identifiées.

En ce qui concerne la décision d'alléger la Commission, la nouvelle structure compte moins de personnel. Plusieurs fonctions ont été combinées, tandis que d'autres ont été carrément supprimées de la structure.

La décision d'éliminer certains postes de la nouvelle structure a créé des lacunes dans les opérations du département. Pour relever ce défi et veiller à ce que certains des portefeuilles fondamentaux, tels que la coordination des partenariats, reçoit l'attention nécessaire, des fonctions intérimaires ont été créées pour servir de passerelle pour les questions transversales afin de favoriser la complémentarité et d'éviter les doubles emplois.

La décision d'éliminer certains postes de la nouvelle structure a créé des lacunes dans les opérations du département.

En outre, deux nouvelles fonctions - la gestion des connaissances et la formation et le

développement des capacités - ont également été créées. Ces deux fonctions apporteront un soutien à l'échelle du département pour la gestion systématique des connaissances afin de contribuer à l'élaboration, à l'examen et à la mise en œuvre des politiques, ainsi que pour la formation et le développement des capacités afin de répondre aux besoins en matière de performance. Étant donné que ces fonctions ne figurent pas dans la nouvelle structure, le personnel chargé des portefeuilles existants s'est vu confier des responsabilités supplémentaires pour les assumer.

Il convient de noter que le rapport Kagame, tout en appelant à un allègement général de la Commission, a également recommandé que « les structures de la Commission soient réévaluées afin de s'assurer qu'elles ont la taille et les capacités adéquates pour atteindre les objectifs visés dans les domaines prioritaires convenus ». Par conséquent, la révision de la structure doit évaluer ces fonctions et prendre les dispositions nécessaires pour permettre au département de s'acquitter efficacement de son mandat.

1.1 Constituer une équipe adaptable pour avoir de l'impact

Les liens entre les différentes divisions du PAPS nécessitent une collaboration étroite et une structure intégrée qui permette une coordination et une synergie entre les différentes unités afin de permettre au département de remplir son mandat avec plus d'efficacité.

La volatilité de l'environnement dans lequel le département doit mettre en œuvre son mandat exige que le personnel dispose des connaissances, des compétences, des outils, des ressources et des attitudes nécessaires pour lui permettre d'élaborer des réponses stratégiques. Cela nécessite de la flexibilité, de l'adaptabilité et de l'innovation. Comme première étape pour cultiver les connaissances, les compétences et les attitudes ainsi pour développer les outils et les ressources nécessaires, le département a entrepris un processus de gestion du changement.

À cet égard, une évaluation des besoins en matière de gestion du changement a permis d'identifier les interventions critiques nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de la structure du département. Outre cette évaluation des besoins, une évaluation des besoins en formation (TNA) au niveau du département a également été commandée. Le rapport de l'évaluation des besoins en formation identifie les capacités disponibles au sein du département et les lacunes cruciales qui doivent être comblées pour améliorer les compétences du personnel en vue d'une performance optimale. Des efforts sont en cours pour assurer la mise en œuvre systématique des recommandations de l'évaluation.

En outre, des mécanismes de coordination intra-départementale ont également été mis en place pour améliorer le partage d'informations, la définition conjointe des priorités et l'action au niveau stratégique. Cela a été crucial pour promouvoir le partage de l'information, réduire les doubles emplois et améliorer l'ordonnancement des efforts, ce qui nous a permis d'optimiser les ressources limitées.

Étant donné que le département en est encore aux premières étapes de son opérationnalisation, un processus de coordination à deux niveaux a été mis en place. Le premier est la réunion de l'équipe de direction entre les directeurs des deux directions et le bureau du commissaire pour le partage d'informations et la prise de décisions stratégiques.

Des mécanismes de coordination intra-départementale ont également été mis en place pour renforcer le partage d'informations, la définition conjointe des priorités et l'action aux niveaux stratégiques.

Le second, un processus élargi, est le « Senior Management Team Plus » (Équipe de direction Plus). Il comprend le bureau du commissaire ainsi que les cadres supérieurs du département, à savoir les directeurs des deux directions et des agences spécialisées - le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) et le Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA), le Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (AfriPol), et leurs cadres moyens, et les personnes de contact pour les fonctions transversales qui se réunissent régulièrement pour partager des informations entre elles.

Suite à l'évaluation des besoins en matière de gestion du changement, le département a organisé une retraite au profit des cadres supérieurs et des personnes de référence sélectionnées. L'objectif de cette retraite était de faciliter le dialogue sur la manière de développer un système qui permette un engagement collaboratif afin d'optimiser les ressources limitées et permettre au département de remplir son mandat de manière efficace.

Les participants à la retraite ont décortiqué la nouvelle structure, identifié les défis connexes, se sont penchés sur les questions en matière de gestion opérationnelle et ont discuté des moyens pratiques d'améliorer l'opérationnalisation du département. La retraite a également facilité la mise en place d'une équipe de gestion du changement chargée de mettre en œuvre le programme de changement du département. Le changement est souvent un processus lent, mais les mesures fondamentales permettront à toutes les parties prenantes de devenir des agents du changement.

1.2 sources pour le changement

Les ressources constituent un élément essentiel de la gestion du changement. La mise en œuvre efficace du mandat du département dépend de la disponibilité des éléments catalyseurs nécessaires, notamment une culture organisationnelle favorable, un complément adéquat de ressources humaines, des processus institutionnels réalistes et des sources de financement prévisibles.

Bien que les besoins du continent en matière de paix et de sécurité aient augmenté de façon exponentielle, nos ressources sont très limitées.

Notre capacité en ressources humaines est inférieure à ce qui est nécessaire. Bien que des progrès modestes aient été accomplis dans le recrutement pour pourvoir les postes de direction et de niveau intermédiaire au sein du département, il reste des défis importants à relever. Les processus de recrutement pour certains postes critiques sont toujours en cours, et les lacunes importantes en matière de ressources humaines ont entraîné une surcharge des capacités existantes. Il serait donc utile d'accélérer les efforts de recrutement en cours pour s'assurer que l'ensemble du personnel soit intégré.

Bien que les besoins du continent en matière de paix et de sécurité aient augmenté de façon exponentielle, nos ressources sont très limitées.

La réactivité est essentielle à la capacité du Département à mettre en œuvre son mandat. Les défis auxquels il doit répondre exigent des sources de financement souples, agiles et prévisibles. Malheureusement, nos ressources sont très limitées. Face à des défis de plus en plus nombreux, le département doit faire plus avec des ressources considérablement limitées. Certains des déficits de financement critiques ont été comblés grâce au soutien de partenaires stratégiques.

Cette solution n'est toutefois pas viable pour plusieurs raisons. Avec un financement adéquat accompagné de processus pratiques d'accès, le département sera en mesure de mettre en œuvre son mandat de manière optimale.



DEUXIÈME PILIER STRATÉGIQUE : REDYNAMISER LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE, LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LA MÉDIATION EN AFRIQUE

2.1 Renforcer les liens entre l'alerte précoce et la réponse/action rapide pour réduire le taux élevé de vulnérabilité en Afrique

Au cours des deux dernières années, le département a soutenu les États membres dans leurs efforts pour mettre fin aux conflits violents, désamorcer les tensions et faciliter le dialogue en vue d'aplanir les divergences. En utilisant l'écosystème d'analyse d'alerte précoce fourni par les analystes de conflit et les analystes régionaux, les institutions techniques spécialisées et les bureaux de liaison, le département permet au CPS de mettre en œuvre son mandat de maintien de la paix et de la sécurité sur le continent.

Le Département a fourni un soutien stratégique et opérationnel pour anticiper, prévenir et répondre aux conflits, et pour soutenir et promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique, soit par son initiative, soit en soutenant la mise en œuvre des directives du CPS.

Dans le cadre des efforts visant à assurer la mise en œuvre efficace des décisions du CPS concernant le programme « Faire taire les armes », le département a coordonné l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre de la Feuille de route principale sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2030. L'adoption du cadre par le CPS est une indication forte de sa détermination à travailler plus étroitement avec le Département pour relever les défis en matière de paix et de sécurité sur le continent.

Dans le cadre du renforcement de la collaboration avec les décideurs, le Département a rétabli les réunions mensuelles sur l'alerte précoce entre le Commissaire et les Ambassadeurs du CPS. Ces échanges sont nécessaires pour permettre au département de fournir rapidement une analyse stratégique aux parties prenantes concernées afin d'éclairer les décisions en vue de réponses

rapides pour désamorcer des situations de conflit et prévenir les conflits.

Par l'intermédiaire du secrétariat du CPS, un soutien au renforcement des capacités est apporté au Comité d'experts du CPS afin de permettre la mise en œuvre efficace du mandat du Conseil. En collaboration avec les partenaires, le Département, par le biais du Secrétariat du CPS, a œuvré au renforcement des capacités des membres du Comité d'experts à rendre opérationnel le Comité de sanctions conformément à la décision de la 16e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA tenue en mai 2022.

Dans le cadre de nos efforts visant à améliorer l'échange d'informations entre les membres du CPS, nous avons créé un référentiel numérique qui sert de plaque tournante en ligne pour les décisions des organes délibérants. Ce répertoire s'est avéré très utile pour faciliter l'accès aux documents au sein des départements. En outre, il permet au secrétariat du CPS de diffuser des informations essentielles en temps réel à ses membres et à d'autres parties prenantes. Le répertoire comprend actuellement les décisions du CPS. Toutefois, nous prévoyons d'élargir sa portée pour couvrir également les décisions prises par tous les organes délibérants, et de l'utiliser comme plateforme commune pour le partage d'informations.

Une interaction étroite et cohérente et la réactivité sont des éléments essentiels de la diplomatie préventive. Grâce aux bureaux de liaison déployés dans les pays qui sortent de situations difficiles, l'UA assure une présence sur le terrain qui aide les pays à mettre en œuvre les accords de paix en s'occupant en temps réel des conflits et en fournissant une analyse pertinente de la situation et des options de réponse. Les bureaux de liaison apportent un soutien technique sur le terrain aux processus impliquant l'UA et ses partenaires stratégiques dans les pays concernés.

Une interaction étroite et cohérente et la réactivité sont des éléments essentiels de la diplomatie préventive

Au Soudan du Sud, le BL a joué un rôle déterminant dans l'accord revitalisé de 2018 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. En mars 2022, le BLUA a fourni un soutien technique et administratif à une équipe trilatérale mise en place à la demande du CPS pour évaluer les besoins du Soudan du Sud en matière d'élections et d'élaboration de la constitution, et pour soumettre un rapport d'évaluation au Conseil. L'équipe trilatérale était composée du Bureau du Secrétaire général des Nations unies, du Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Commission.

Malheureusement, nos bureaux de liaison manquent cruellement de moyens. Depuis sa création, le département a fait de modestes efforts pour renforcer les capacités des bureaux de liaison. Grâce à des interactions fréquentes, il a répondu à certains des besoins urgents des bureaux de liaison. Toutefois, les problèmes de capacité technique et de financement des bureaux de liaison sont aggravés par les propres problèmes de capacité du département.

Si le département disposait de capacités suffisantes, il pourrait fournir un soutien aux bureaux de liaison en fonction des besoins. Toutefois, dans l'état actuel des choses, les directions doivent s'appuyer sur une expertise externe pour fournir le soutien nécessaire. Cela pose des problèmes importants, notamment en ce qui concerne le rapport coût-efficacité de notre approche et la durabilité. Notre capacité à tirer pleinement parti des possibilités offertes par nos bureaux de liaison pour prévenir les conflits et aider utilement les États membres dépend de leurs capacités à s'acquitter pleinement de leurs mandats.

L'un des moyens de renforcer les capacités des bureaux de liaison consiste à demander à nos partenaires de leur fournir un soutien ponctuel et adapté aux besoins dans les domaines concernés, en attendant que nous élaborions des solutions à moyen et à long terme.

2.2 Diplomatie préventive et médiation

Les organes de décision africains ont réitéré la nécessité pour l'UA de développer des capacités de prévention des conflits afin de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité. À cette fin, l'UA a beaucoup investi dans des outils et des mécanismes de dialogue visant à prévenir et à désamorcer les conflits.

Il s'agit notamment d'un solide système d'alerte précoce, du Groupe des sages, du recours aux bons offices du Président de la Commission, de la nomination d'envoyés spéciaux et de hauts représentants, ainsi que d'autres émissaires. Une division dédiée au soutien des efforts de ces mécanismes et à la facilitation du dialogue et de la médiation a été créée au sein du Département du PAPS.

Au moment du lancement du nouveau département, l'Éthiopie, pays hôte de l'UA, était en proie à un violent conflit dans le nord du Tigré. S'appuyant sur les efforts antérieurs de la Commission, le département a élaboré une stratégie de dialogue visant à soutenir un règlement politiquement négocié du conflit. Sur la base de son expertise interne et en tirant parti des possibilités offertes par ses partenariats stratégiques, le département a fourni un soutien technique et de fond au haut représentant pour la Corne de l'Afrique et au facilitateur des pourparlers qui a mené les efforts de médiation au nom de l'UA.

Grâce aux efforts concertés de toutes les parties prenantes, les parties au conflit dans la région du nord du Tigré ont signé un accord de paix en un temps record, près de deux ans après le début du conflit. La signature rapide de l'accord de paix a été un soulagement très apprécié des Éthiopiens et du reste de l'Afrique et de ses amis. Il convient de rappeler que le président de la Commission a été récompensé par le gouvernement éthiopien pour le rôle efficace de médiation/facilitation joué par l'UA.

La signature d'un accord de paix n'est que le début d'un processus de paix

Cependant, la signature d'un accord de paix n'est que le début d'un processus de paix. Le Département a donc mis en place un cadre de soutien cohérent et durable pour accompagner la mise en œuvre de l'accord de paix. Grâce à des efforts synergiques, le Département fournira l'expertise technique nécessaire pour aider les autorités nationales à transformer les moteurs du conflit, à traiter les blessures du passé et à promouvoir la coexistence pacifique, ainsi qu'à mobiliser les ressources nécessaires à la reconstruction post-conflit.

Aux Comores, l'engagement du Département a contribué de manière significative en faveur de la désescalade des tensions politiques entre le gouvernement et les partis politiques d'opposition, qui perduraient depuis 2019. Le rapport de la mission d'évaluation technique, dirigée par le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, a servi de base à la décision du CPS d'offrir aux Comores, au nom de la Commission, l'appui technique du Département axé sur les besoins.

Des efforts constants ont été déployés pour soutenir le renforcement des mécanismes de facilitation, de dialogue et de médiation de notre Organisation afin de permettre la réalisation efficace de leurs mandats. Le Groupe des sages (PanWise), principal organe consultatif de l'Union en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits, a été revitalisé. Dans le cadre de nos mesures de réaction rapide, des membres du Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise) ont été intégrés dans les déploiements liés aux élections afin d'accompagner les efforts de dialogue et de médiation de la Commission

pour prévenir et désamorcer les conflits liés aux élections.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre continental pour la jeunesse, la paix et la sécurité, le département a facilité la mise en place de WiseYouth, une plateforme développée pour promouvoir l'inclusion et la participation des jeunes dans les processus nationaux, régionaux et continentaux en matière de consolidation de la paix.

De nombreuses mesures sont nécessaires pour soutenir le fonctionnement efficace de ces initiatives. Le renforcement des capacités, l'innovation, un soutien spécifique permettant des engagements à moyen et long terme nécessaires pour accompagner les efforts de rétablissement de la paix à long terme, et la volonté des États membres d'exploiter le potentiel de ces mécanismes sont essentiels pour atteindre le succès.

2.3 Améliorer l'apprentissage interrégional pour renforcer la résilience

Les connaissances empiriques sont essentielles aux efforts en matière d'alerte précoce et de prévention. Les groupes de réflexion et les institutions universitaires d'Afrique produisent des connaissances et des analyses précieuses. Cependant, il existe peu de moyens pour que les connaissances générées influencent l'élaboration des politiques et les pratiques à l'échelle continentale et régionale. Dans le cadre du nouveau modèle d'entreprise du Département, des plateformes ont été mises en place pour renforcer le partage structuré et systématique des connaissances entre les groupes de réflexion et les institutions universitaires d'Afrique, d'une part, et les CER, d'autre part.

Les groupes de réflexion africains sont réunis au sein du Réseau des groupes de réflexion pour la paix (NeTT4Peace) de l'UA, un partenariat stratégique entre les communautés de recherche africaines et le département. Ce partenariat fournit un retour structuré qui permet au département d'utiliser les connaissances factuelles générées

par la communauté des chercheurs pour apporter des contributions stratégiques à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. De son côté, le département peut fournir un retour d'information structuré sur les produits de la connaissance développés.

Les CER et les MR ont acquis des connaissances et une expérience inestimables en s'attaquant à divers types de crises, allant des conflits traditionnels et des défis humanitaires à l'extrémisme violent. Ces expériences ont façonné l'élaboration des politiques et les pratiques dans certains cas, même au niveau continental.

Les CER et les MR qui ont fait face à différents types de crises ont acquis des connaissances et une expérience inestimable.

Il n'existe cependant pas de plateforme structurée pour un échange de connaissances et un apprentissage significatifs. À l'exception des cas où une CER peut décider d'entreprendre un exercice d'étalonnage dans une autre, il faut davantage d'apprentissage croisé entre les CER. L'échange interrégional de connaissances (I-RECKE) a été mis en place pour faciliter l'apprentissage croisé et l'innovation entre les CER/MR et le département. L'I-RECKE, lancé lors du Sommet de coordination de l'année dernière à Lusaka, en Zambie, devrait favoriser l'apprentissage croisé entre les CER/MR afin d'encourager la reproduction des bonnes pratiques.

NeTT4Peace et I-RECKE constituent des plateformes de rassemblement pour l'échange de connaissances entre et au sein des praticiens de la paix et de la sécurité sur le continent afin d'en apprendre et d'innover sur la meilleure façon d'améliorer les efforts de paix et de sécurité. Dans le même temps, ils mettent à la disposition du département des communautés de pratique qui fournissent des informations précieuses et un retour d'information sur les actions du département en matière de paix et de sécurité.

2.4 Promouvoir la collecte d'informations et le partage efficace de renseignements pour améliorer l'alerte précoce

Les informations relatives à l'alerte précoce fournies au département proviennent généralement de sources ouvertes. Cela signifie que certaines informations précieuses qui ne sont pas du domaine public peuvent être retardées, limitant ainsi les informations qui alimentent l'analyse. Les institutions techniques spécialisées du département, telles que CISSA, CAERT et AfriPol, ont la capacité de produire des données basées sur le renseignement pour compléter les informations générées à partir de sources ouvertes afin d'affiner les objectifs de l'analyse et de la réponse.

Outre les notes confidentielles communiquées à la Commission, le département, grâce à sa fonction de gestion des connaissances nouvellement créée, a lancé une série de documents d'orientation qui permet aux institutions spécialisées de présenter certaines de leurs conclusions essentielles au grand public. L'objectif est de fournir au CPS, aux États membres, aux partenaires et au personnel du département des informations sur les développements sur le terrain qui pourraient être limitées dans le domaine public.

Au cours de la période considérée, le CAERT a produit trois documents d'orientation de ce type : Combattants terroristes étrangers dans la région sahélo-saharienne de l'Afrique : Recommandations pour endiguer une menace durable, Coups d'État et instabilité politique dans le Sahel occidental : Implications pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et Quand les forces étrangères et les mercenaires quittent la Libye : Nouvel espoir, prudence pour le continent.

Le processus de gestion du changement a permis d'identifier des moyens innovants de renforcer la production d'alertes corroborées afin d'améliorer la prise de décision de la Commission sur la base d'éléments concrets. Ces éléments seront essentiels pour éclairer nos réponses et la conception du processus d'engagement.



TROISIÈME PILIER STRATÉGIQUE: CAPACITÉ INTÉGRÉE DE GESTION DES CONFLITS, EN PARTICULIER DE LUTTE CONTRE LETERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

Les crises et les défis contemporains en matière de sécurité sont complexes et évoluent rapidement, nécessitant des réponses synergiques et cohérentes qui favorisent des solutions durables. Les deux dernières années ont été particulièrement difficiles pour notre continent, alors que nous luttons contre l'augmentation du nombre d'acteurs et de l'ampleur et de l'intensité de l'extrémisme violent et du terrorisme dans les épicentres traditionnels. Il s'agit de la région du Sahel, de la Somalie, de la région du Bassin du Lac Tchad et de l'Afrique du Nord.

La suppression du système continental d'alerte précoce constitue un défi important dans la configuration de la direction du PAPS.

L'extrémisme violent et le terrorisme se sont également développés sur des théâtres non traditionnels, avec une forte poussée dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest et en Afrique australe, y compris dans la région de Carbo Delgado au Mozambique. Les récentes tentatives de ceux qui modifient les processus constitutionnels de justifier leurs actions en les présentant comme des efforts pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme sont particulièrement préoccupantes.

La suppression du système continental d'alerte précoce (CEWS) constitue un défi majeur dans la configuration de la direction du PAPS. Cette unité était principalement chargée de produire et de recueillir les informations relatives à l'alerte précoce afin de contribuer à la production d'alertes et d'options de réponse. Pour combler les lacunes créées par cette réforme et veiller à ce que le département améliore son efficacité

afin d'être uni dans l'action, nous avons créé des équipes intégrées sous la forme de bureaux régionaux. Les bureaux régionaux sont composés de responsables régionaux et d'analystes de conflit qui collaborent avec les officiers de liaison pour fournir une analyse pertinente des conflits en vue d'une action.

Il est reconnu que la première étape clé pour aborder le phénomène complexe de l'extrémisme violent est d'avoir une meilleure compréhension de ses éléments moteurs et de sa dynamique, ainsi que de l'augmentation des changements anticonstitutionnels de gouvernement qui sont présentés par certains comme faisant partie des mesures de réponse. Le département a donc organisé un forum de réflexion sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement. La Déclaration d'Accra sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique, issue du forum de réflexion, a fourni des informations précieuses et des moyens pragmatiques de traiter le phénomène.

La première étape pour aborder le phénomène complexe de l'extrémisme violent est d'avoir une meilleure compréhension de ses éléments moteurs et de sa dynamique.

En outre, grâce à l'expertise du CAERT, le lien entre la montée de l'instabilité politique et les changements anticonstitutionnels de gouvernement a été exploré dans le document d'orientation intitulé « Coups d'État et instabilité politique dans le Sahel occidental : Implications pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ». Ce document a été élaboré et mis à la disposition des États membres et d'autres parties prenantes avant le sommet extraordinaire sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique, qui s'est tenu l'année dernière à Malabo.

Le département a joué le rôle essentiel attendu dans l'organisation efficace de ce sommet, qui s'est inspiré du forum de réflexion d'Accra organisé par le département avec le soutien du CPS pour entendre et obtenir des informations sur la recrudescence des changements anticonstitutionnels de gouvernement, en particulier en Afrique de l'Ouest. La déclaration sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique qui en a résulté fournit des orientations stratégiques sur ces deux questions que le Département et le CPS doivent faire avancer.

Dans un premier temps, des efforts sont en cours pour réunir le Comité ministériel sur la lutte contre le terrorisme, comme l'ont demandé les chefs d'État. Le comité ministériel fournira une feuille de route pour la mise en œuvre intégrale des directives de la déclaration.

3.1 Soutien concret au renforcement des capacités en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et d'initiatives de paix dans le cadre de coalitions ad hoc et multilatérales dirigées par l'UA

La Commission a acquis une expérience considérable en matière de réponse aux conflits asymétriques. Quinze années d'engagement constant en Somalie ont permis d'acquérir une expérience et des enseignements inestimables en ce qui concerne le soutien aux États membres confrontés à une insécurité impliquant des acteurs armés non étatiques. Grâce à l'AMISOM, nous avons développé des capacités non seulement en matière de définition de mandat et de déploiement d'une mission, mais aussi en matière de partenariat impliquant de multiples partenaires.

Nous avons contribué à créer des processus viables pour surmonter certains des problèmes juridiques qui entravent la capacité des Nations unies à répondre à certains défis contemporains sur le continent. L'année dernière, nous avons mené avec succès le processus de transformation d'une mission entièrement responsable de la sécurité en Somalie (par l'intermédiaire de l'AMISOM) en une mission de transition (la mission de transition de l'UA en Somalie, ATMIS), chargée d'aider le gouvernement et le peuple somaliens à assumer l'entière responsabilité de leur sécurité. Il s'agit d'une réalisation majeure pour l'UA et ses pays contributeurs de troupes (PCT), ainsi que pour les partenaires qui les soutiennent.

Dans le cadre de notre approche d'ancrage des connaissances, nous avons l'intention de tirer tous les enseignements pertinents identifiés au cours des quinze (15) années d'existence de l'AMISOM afin d'améliorer les efforts du département pour fournir une assistance pratique à nos États membres. Pour ce faire, nous envisageons d'organiser un forum sur les enseignements tirés de l'AMISOM. Les conclusions de cet exercice seront partagées avec les décideurs et les parties prenantes concernés afin de faciliter des discussions franches sur le soutien futur.

Les réalités des défis contemporains en matière de sécurité renforcent la nécessité d'efforts d'intervention multiples et coordonnés

Les réalités des défis contemporains en matière de sécurité renforcent la nécessité d'efforts d'intervention multiples et coordonnés. Les initiatives ad hoc en matière de sécurité, qui consistent à mettre en place une coalition de volontaires pour répondre aux menaces existentielles, ont gagné en popularité dans la constellation d'outils permettant de relever les défis sécuritaires. La Force multinationale mixte opérant dans la région du Bassin du Lac Tchad est l'initiative ad hoc phare en matière de sécurité dont le département tire des enseignements. L'un des enseignements de l'AMISOM, renforcé par les expériences du contexte du Bassin du Lac

Tchad, est la fluidité entre le maintien de la paix, la stabilisation, la reconstruction et développement post-conflit et le maintien de la paix.

Conscient de la nécessité d'interventions multiples pour prévenir, contrer et gérer les effets à long terme de l'extrémisme violent et du terrorisme, le département utilise trois méthodes principales dans ses efforts en matière de soutien. La première est une approche multidimensionnelle qui soutient l'utilisation de la force pour créer un environnement propice à l'engagement sociopolitique et diplomatique. La deuxième consiste à soutenir la (re)mise en place d'une gouvernance dans les territoires touchés. Et troisièmement, le soutien aux efforts de développement socio-économique.

La région du Bassin du Lac Tchad a été notre théâtre d'apprentissage en matière d'aide aux efforts de stabilisation, et c'est à partir de là que les forces du département et les domaines nécessitant une amélioration ont été mis en évidence. Nous avons identifié que dans des contextes tels que le Bassin du lac Tchad, où l'UA fournit un soutien stratégique, notre avantage comparatif est au moins triple : la légitimité politique apportée au processus, notre capacité à tirer parti du travail effectué par les différentes divisions du département pour accroître l'impact, et le plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources.

Par l'intermédiaire de l'unité de soutien de l'UA à la Force multinationale mixte, la Commission apporte un soutien stratégique, notamment en mobilisant des ressources logistiques au profit de la force. La stratégie de stabilisation régionale soutenue par l'UA reste le modèle de soutien aux efforts déployés par toutes les parties prenantes pour jeter les bases d'un développement sociopolitique et économique dans les pays touchés. La cellule de stabilisation régionale du siège coordonne les interventions sociopolitiques et de gouvernance du département dans les pays touchés. Le Département continue à fournir un soutien politique au Secrétariat de la Commission du Bassin du Lac Tchad et à accompagner les efforts des pays touchés par un soutien technique et une coordination stratégique.

Dans le cadre de notre volonté de renforcer les synergies entre nos efforts de gouvernance et nos efforts militaires pour contrer et prévenir l'extrémisme violent, nous avons identifié quelques leçons précieuses concernant la mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation dans la région du Bassin du Lac Tchad.

> Bien qu'elles soient chèrement acquises, les victoires militaires ne représentent qu'une petite partie des efforts déployés pour vaincre le terrorisme.

Nous sommes conscients du fait que les victoires militaires, bien que chèrement acquises, ne représentent qu'une petite partie des efforts déployés pour vaincre le terrorisme. C'est pourquoi le Département s'emploie à fournir un soutien technique pour améliorer la gouvernance dans les territoires touchés des pays du Bassin du Lac Tchad. Outre la coordination des efforts intra-départementaux, le Département travaille également en collaboration avec des partenaires pour fournir un soutien technique aux territoires touchés.

L'un des enseignements tirés a été la nécessité d'ordonner correctement les efforts déployés pour répondre aux différents aspects de l'aide. La nécessité d'une coordination efficace pour accroître l'impact a également été identifiée comme l'un des avantages comparatifs du Département. Le changement de nature des situations d'insécurité contemporaines signifie que les lignes de démarcation claires entre les conflits violents et les situations d'après-conflit sont très floues. Nous avons donc également dû changer notre approche.

Les enseignements tirés de la Somalie et de la région du bassin du lac Tchad soulignent la nécessité d'interventions cruciales, même au cœur du conflit, pour assurer le succès des opérations militaires. Nous avons acquis des connaissances utiles sur l'identification du soutien nécessaire, sur les acteurs susceptibles de fournir ce soutien et sur les critères de transition vers le soutien à la reconstruction et au développement post-conflit. Sur la base des enseignements tirés, une politique de stabilisation est en cours

d'élaboration pour guider nos efforts dans l'espace situé entre le conflit actif et l'après-conflit.

3.2 Mobiliser un soutien accru en faveur de la consolidation de la paix et de la reconstruction post-conflit

La politique de l'UA en matière de reconstruction et de développement post-conflit (RDPC) fournit une orientation stratégique concernant les efforts post-conflit. Les interventions en matière de reconstruction et de développement post-conflit ont répondu favorablement aux demandes de soutien des États membres par l'intermédiaire de nos bureaux de liaison. Conformément à ses principes de spécificité du contexte et d'appropriation locale, le département déploie généralement des missions d'évaluation technique dans les pays ayant besoin d'assistance pour identifier, hiérarchiser et classer les besoins conjointement afin de s'assurer qu'ils reçoivent un soutien sur mesure.

Bien que la politique et ses cadres d'appui auxiliaires ultérieurs aient joué un rôle essentiel dans le renforcement des pays sortant de transitions difficiles, ils n'ont pas été revus depuis leur adoption en 2016. Afin d'améliorer la pertinence de la politique, en particulier dans le contexte de l'évolution de la dynamique dans le domaine de la gouvernance, de la paix et de la sécurité, le Département, à la suite des décisions pertinentes du CPS, y compris l'intégration de la consolidation de la paix, a organisé une révision de la politique.

À la lumière des nombreuses questions que la politique doit aborder, l'examen a recommandé, entre autres, l'adoption de deux nouveaux piliers - la jeunesse et la sécurité environnementale. Ces piliers sont importants pour assurer l'inclusion et permettre la mise en place de mécanismes et

Si les fonds provenant de sources extérieures se sont révélés inestimables pour nos actions, ils présentent également des limites d'outils pertinents pour aborder l'une des questions contemporaines les plus difficiles, à savoir la sécurité environnementale.

En reconnaissance du rôle catalyseur de la reconstruction et développement post-conflit, le Sommet humanitaire et la Conférence des donateurs qui se sont tenus en 2022 à Malabo, ont demandé que la RDPC soit ouverte aux rapatriés sur le continent. L'aide au retour à la normale fait déjà partie du portefeuille de la RDPC du Département. Par le biais de projets à impact rapide et de projets de renforcement de la paix, nos efforts en matière de RDPC se sont toujours focalisés sur l'amélioration de l'accès aux services essentiels dans le cadre de l'instauration de la confiance et de la promotion de la coexistence pacifique. Par conséquent, la mission confiée par le sommet humanitaire nous oblige à faire preuve d'innovation dans la conception de notre soutien, afin que nos interventions contribuent à la réinstallation et à la réinsertion des rapatriés dans la dignité.

Nous aurons sans aucun doute besoin de fonds prévisibles pour entreprendre un RDPC significatif. Si les fonds provenant de sources extérieures se sont révélés inestimables pour nos actions, ils présentent également des limites. Nos efforts inlassables pour générer des fonds en interne ont eu un écho positif auprès du CPS qui a accepté d'allouer une partie des ressources du deuxième volet du Fonds pour la paix au RDPC. Cela sera essentiel pour permettre la mise en œuvre de la directive.

Le Département a également entrepris une action pertinente pour rendre opérationnel le Centre pour la reconstruction et développement post-conflit du Caire et espère qu'il permettra un recentrage nécessaire de notre RDPC et qu'il fournira des indications sur les moyens de renforcer le soutien à moyen et à long terme à nos États membres qui sortent de situations difficiles.

3.3 Opérationnalisation instantanée de la Force africaine en attente (FAA)

Déclarée opérationnelle en 2015, la Force africaine en attente (FAA) doit encore être déployée. Malgré cela, les processus d'opérationnalisation complète de la FAA ont fourni un cadre pour le renforcement des capacités des États membres en matière de planification, de déploiement et de gestion normalisés des opérations de soutien à la

paix. Cependant, les huit dernières années ont vu des changements significatifs dans le paysage de la paix et de la sécurité. Au cours de cette période, les États membres et les CER ont trouvé des moyens novateurs pour faire face aux menaces existentielles qui pèsent sur leur sécurité. Des enseignements précieux ont été tirés en vue d'améliorer l'opérationnalisation de la FAA.

En 2021, nos organes délibérants ont approuvé et adopté la doctrine de l'UA sur les opérations de soutien à la paix (OSP), qui fournit des orientations sur les déploiements efficaces en vue de relever les défis contemporains en matière de sécurité. La doctrine de l'UA relative aux OSP guide la normalisation de la préparation, de l'emploi, de la gestion et de la liquidation des OSP. Elle fournit des indications claires sur les exigences relatives aux missions mandatées, autorisées et approuvées par l'UA. La doctrine de l'UA relative aux OSP étant l'orientation stratégique générale pour toutes les OSP de l'UA, le Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité (STCDSS) a demandé que le concept de la FAA soit revu afin de l'aligner sur la doctrine.

En outre, la première conférence sur les enseignements tirés des OSP de l'UA a été organisée en 2022 afin de recueillir les expériences des différentes OSP de l'UA. Cette conférence a permis de recueillir une multitude de considérations susceptibles d'éclairer la révision du FAA. Suite à un atelier d'experts sur la reconceptualisation du FAA, qui a procédé à un examen global dans le contexte des réalités contemporaines en matière de sécurité et des résultats de la conférence sur les enseignements tirés, une proposition sur la trajectoire de la reconceptualisation du FAA sera soumise au STCDSS pour qu'il donne des orientations politiques sur le processus.

3.4 Renforcer le soutien mondial au financement des opérations de paix

Le financement prévisible et durable des opérations de paix constitue un défi majeur à leur réussite. Malgré le consensus sur la nécessité d'un partenariat pour le maintien de la paix, la piste d'un financement durable n'a pas encore trouvé d'écho.

Le financement prévisible et durable a constitué un défi majeur au succès des opérations de paix.

Deux problèmes principaux ont entravé les progrès : le manque de clarté sur la position du continent en matière de financement et l'absence d'une architecture unique pour assurer la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme. Le département a résolu ces deux problèmes.

Tout d'abord, un Document de consensus sur le financement prévisible, adéquat et durable des activités de paix et de sécurité de l'UA, qui présente, de façon détaillée, la position et la contribution de l'UA au financement des opérations de paix de l'UA, a été élaboré par le département et approuvé par les organes délibérants compétents. Deuxièmement, en s'inspirant de la pratique consistant à obtenir la conformité au fil des ans sur les différents théâtres de guerre où l'UA s'est déployée, un Cadre de conformité et de responsabilité a été élaboré et fait actuellement l'objet d'un processus d'approbation par les décideurs compétents. Nous travaillons également en collaboration avec les Nations unies à l'élaboration d'une directive de planification conjointe qui devrait clarifier les rôles et les responsabilités de chaque partenaire dans le cadre du partenariat pour le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique.

Outre les efforts déployés pour obtenir un financement, en particulier à partir des contributions statutaires des Nations unies, les États membres doivent envisager sérieusement d'autres modèles de mobilisation des ressources pour compléter les ressources mises à leur disposition par les Nations unies.

QUATRIÈME PILIER STRATÉGIQUE : RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE

La démocratie et la bonne gouvernance sont des outils de prévention des conflits. Cependant, les deux dernières années ont été marquées par des défis accrus dans le paysage de la gouvernance sur le continent. La montée du nationalisme et le recours à la souveraineté comme bouclier peuvent parfois saper la démocratie et la gouvernance. Au cours des deux dernières années, le département a encouragé les États membres à reconnaître et à accepter la gouvernance comme un moyen de renforcer la souveraineté et un outil de prévention des conflits. Pour s'assurer que tous les États membres souscrivent au moins aux cadres normatifs et aux valeurs de l'Union en matière de gouvernance et de démocratie, nous nous sommes lancés dans une vigoureuse campagne de sensibilisation visant à encourager la ratification et l'incorporation législative des cadres continentaux sur la gouvernance.

4.1 Renforcement de la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales au niveau national

La capacité à promouvoir la bonne gouvernance et à défendre les principes de la démocratie dépend de la qualité des institutions nationales, de la connaissance et de la confiance des citoyens et de la volonté politique des dirigeants. Nous avons donc intensifié nos efforts de partenariat avec les institutions nationales, y compris les organisations de la société civile et les organisations de femmes et de jeunes. Cela devrait contribuer à vulgariser les cadres normatifs continentaux sur la gouvernance et à développer les capacités nécessaires pour promouvoir l'état de droit, une participation significative et la responsabilité aux niveaux national et infranational.

Dans le cadre des efforts visant à améliorer les connaissances des citoyens africains sur les normes et les cadres de gouvernance en Afrique, l'unité « Constitutionnalisme et État de droit » collabore avec des experts et des institutions nationales en vue d'intégrer la Charte africaine de la démocratie et des élections dans les programmes scolaires. L'unité des droits

de l'homme et de la justice transitionnelle soutient les institutions dans la mise en place et le renforcement des architectures nationales des droits de l'homme afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans les États membres. L'unité « Démocratie et élections » aide les organes de gestion des élections des États membres, les partis politiques et les organisations de la société civile à développer les capacités nécessaires pour renforcer l'intégrité des scrutins tout au long du cycle électoral.

Nous avons intensifié nos efforts de partenariat avec les institutions nationales, y compris les organisations de la société civile et les organisations de femmes et de jeunes.

Grâce à la mise en œuvre systématique de la stratégie décennale sur la jeunesse, la paix et la sécurité, le programme Jeunesse pour la paix et le Secrétariat de l'AAG travaillent au renforcement des capacités de nos jeunes à participer de manière significative à la gouvernance et à la démocratie. Ces deux dernières années, le Secrétariat de l'AAG a conçu le Défi de l'innovation pour la jeunesse sur la démocratie et la gouvernance en Afrique et « Faire taire les armes » pour encourager les jeunes à apporter des contributions significatives à la promotion de la démocratie dans leur pays. Cinq lauréats ont reçu des subventions, une formation et un accompagnement pour mettre en œuvre divers programmes dont la lutte contre les discours de haine, la corruption, la prévention des violences sexuelles liées aux conflits, la promotion des relations entre civils et militaires et l'engagement

des citoyens dans la prestation de services publics.

4.2 Institutionnaliser le lien entre l'AAG et l'APSA

Le renforcement des synergies entre l'APSA et l'AAG offre des possibilités incommensurables d'intégrer la gouvernance dans la prévention des conflits et le rétablissement de la paix. Dans le cadre de nos efforts visant à désamorcer les tensions liées aux élections et réduire la violence, les fonctions de médiation et de dialogue ont été intégrées dans le système de gestion des élections du département. Ce système a déjà fait ses preuves. Il permet la mise à disposition d'une équipe d'experts de l'unité de médiation et de dialogue pour aider à l'analyse des conflits, développer des scénarios pour aplanir les défis croissants et mobiliser des ressources pour le dialogue et la médiation afin de répondre à temps aux tensions croissantes.

Nos meilleurs efforts pour renforcer la démocratie et la bonne gouvernance restent limités par des impératifs politiques.

Des progrès ont été accomplis pour créer des processus systématiques et structurés visant à créer une synergie entre l'APSA et l'AGA. Les progrès ont été lents car les deux architectures ont fonctionné indépendamment au fil des ans. Néanmoins, les mesures mises en place pour l'analyse conjointe et l'établissement de programme encourageront les réponses conjointes.

Le renforcement de l'esprit d'équipe, la création de possibilités d'échange de connaissances au sein des directions et la mise en place d'opportunités stratégiques d'interaction entre les différentes divisions des deux départements sont autant d'éléments essentiels pour identifier des moyens pragmatiques de promouvoir la synergie entre les deux architectures.

Nos meilleurs efforts pour renforcer la démocratie et la bonne gouvernance restent toutefois limités par des impératifs politiques. Si des institutions solides sont nécessaires pour promouvoir et protéger la bonne gouvernance et la démocratie, la capacité des institutions à remplir leur mandat dépend d'un environnement favorable qui leur permette de s'acquitter de leur mission sans crainte ni faveur.

Or, l'espace politique se rétrécit de plus en plus dans plusieurs pays. Dans ces cas, l'opposition est évincée de la vie politique par la manipulation de vides juridiques, ce qui ne laisse que peu ou pas de choix aux citoyens. Le déclin de la gouvernance dans plusieurs États membres est un indicateur d'alerte précoce qui ne doit pas être ignoré. Nous devons mettre en commun toutes les ressources techniques, financières et politiques pour remédier à ses causes structurelles afin de préserver les progrès accomplis et de réduire les éventuelles conséquences.



Aucune institution n'est en mesure de répondre à tous les besoins du continent en matière de gouvernance, de paix et de sécurité. Les progrès réalisés jusque-là ont été possibles grâce aux efforts conjoints de la Commission, des CER et des MR, des États membres, des partenaires multilatéraux et bilatéraux et des organisations de la société civile internationales, continentales et nationales.

Notre capacité à accomplir notre mandat de manière efficace et efficiente dépend de l'approfondissement de nos partenariats stratégiques, de la compréhension des forces et des limites de chaque partenaire et de l'optimisation des possibilités offertes par chacun d'entre eux.

> Aucune institution n'est en mesure de répondre à tous les besoins du continent en matière de gouvernance, de paix et de sécurité.

5.1 Interconnectivité avec toutes les parties prenantes et tous les partenaires pour promouvoir la bonne gouvernance, la paix et la sécurité

Plusieurs acteurs sont présents dans le paysage de la gouvernance, de la paix et de la sécurité, avec des mandats spécifiques pour contribuer à la réalisation de l'aspiration 4 de l'Agenda 2063 : une Afrique en paix et sûre. Par conséquent, pour éviter les doubles emplois et renforcer la complémentarité des efforts, nous avons approfondi les partenariats existants, créé de nouveaux réseaux et réaffirmé le rôle des CER/

MR en tant qu'éléments constitutifs de l'organe continental dans nos efforts pour promouvoir la bonne gouvernance, la paix et la sécurité.

Dans le cadre de nos efforts visant à aider les États membres à remédier aux causes structurelles des conflits et à renforcer leur résilience, et afin de pallier la lenteur de la mise en œuvre, nous avons entamé une collaboration avec le Secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et les CER/MR afin d'élaborer des stratégies pour accélérer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Évaluation de la vulnérabilité structurelle pays et de la stratégie d'atténuation de la vulnérabilité structurelle pays.

Exploiter la diversité, promouvoir l'inclusion, négocier la coexistence et assurer la transparence et la responsabilité - des éléments de bonne gouvernance qui favorisent la paix et la sécurité - peuvent être intrinsèquement conflictuels. Cela nécessite donc une collaboration plus étroite entre les mécanismes de promotion de la gouvernance, de prévention des conflits et de maintien de la paix. Le département travaille avec le secrétariat du MAEP pour mettre en œuvre la directive du CPS visant à développer des processus pour une coordination plus étroite avec les structures de maintien de la paix de la Commission, telles que le Groupe des sages.

Nos efforts pour promouvoir la gouvernance, la paix et la sécurité ne seront pas couronnés de succès s'ils excluent les jeunes et ne favorisent pas l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nos efforts pour promouvoir la gouvernance, la paix et la sécurité ne seront pas couronnés de succès s'ils excluent les jeunes et ne favorisent pas l'égalité entre les hommes et les femmes. Si nous reconnaissons la nécessité de processus autonomes pour développer les capacités des jeunes et promouvoir l'égalité des sexes, nous sommes également conscients du risque de créer des silos. Par conséquent, des efforts délibérés ont été déployés pour intégrer ces deux questions clés dans tous les programmes et activités du département.

Non seulement nous sommes conscients non seulement du besoin d'intégration, mais aussi des défis posés par l'intersectionnalité et nous travaillons en collaboration avec les parties prenantes concernées pour promouvoir la participation effective de tous.

Pour relever les défis liés aux enfants dans les situations de conflit armé, le département, par l'intermédiaire du Groupe de coordination de l'UA sur les enfants dans les situations de conflit, a facilité la mise en place d'une plateforme pour coordonner la protection des enfants piégés dans des situations de conflit. Grâce au soutien du programme « Formation pour la paix », le groupe a coordonné l'élaboration de deux politiques de protection de l'enfance : L'intégration de la protection des enfants dans l'architecture africaine de paix et de sécurité et la protection des enfants dans les opérations de soutien à la paix. Ces deux politiques, adoptées par les organes décisionnels compétents de notre institution, fournissent des cadres de collaboration.

En outre, la Plateforme africaine sur les enfants touchés par les conflits armés, créée en 2021 pour faciliter la collaboration des États membres avec « Save the Children » en vue d'un plaidoyer stratégique en faveur des enfants dans les situations de conflit, a été opérationnalisée et a fait des progrès significatifs en encourageant les États membres à signer la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

5.2 Partenariat et coopération intelligents pour renforcer la gouvernance mondiale et les organisations de paix et de sécurité

Dans notre nouveau modèle d'entreprise, la co-création caractérise nos partenariats. Au

niveau multilatéral, les technocrates du ministère travaillent de concert avec leurs homologues d'autres organisations, en particulier les Nations unies, pour mettre en place des équipes de travail conjointes sur des éléments essentiels de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Ces équipes de travail conjointes permettent de faire une analyse concertée, d'explorer l'horizon et d'élaborer des scénarios en vue d'orienter les décideurs de leurs organisations.

Afin d'exploiter les opportunités offertes par le régime de libre-échange continental pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, nous avons collaboré avec le Département du développement économique, du tourisme, du commerce, de l'industrie et des mines, ainsi qu'avec d'autres organisations multilatérales, pour organiser une conférence continentale d'orientation sur le thème « Promouvoir le lien entre la paix, la sécurité et le développement : La promesse de l'intégration régionale ». Les conclusions de la conférence d'orientation sont assorties de recommandations concrètes pour promouvoir une croissance et un développement inclusifs afin de réduire les inégalités qui pourraient être suscitées pour créer l'insécurité, et utiliser de manière proactive les opportunités du régime de libre-échange de l'Afrique pour promouvoir la paix et la sécurité.

> Dans notre nouveau modèle d'entreprise, la cocréation est caractérise nos partenariats.

Dans le cadre de notre détermination à utiliser des connaissances basées sur des données probantes pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, nous avons mis en place des structures formelles de collaboration avec les organisations de la société civile africaine. L'idée est de mettre en place une plateforme pour interagir de façon stratégique et utiliser l'expertise de la société civile pour générer une recherche axée sur les politiques et fondée sur des données probantes afin de guider le travail du département et assurer ainsi l'utilisation des différentes études menées.

AU-DELÀ DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES : DES REPÈRES POUR L'AVENIR

En jetant un regard rétrospectif sur les deux dernières années, il convient de conclure que des progrès considérables ont été accomplis malgré l'existence d'importants défis auxquels nous étions confrontés. Les bases de la mise en œuvre de la nouvelle structure ont été jetées. Les forces et les faiblesses de la nouvelle structure ont été identifiées. Dans la mesure du possible, des dispositions provisoires créatives ont été mises en place. Le département est bien placé pour échanger avec l'unité chargée des réformes sur la révision prévue afin de lui permettre de remplir son mandat de manière optimale. En s'appuyant sur les bases établies, le département a fixé huit objectifs stratégiques pour les deux prochaines années. Ces objectifs stratégiques découlent de l'analyse des éléments nécessaires pour consolider les progrès réalisés au cours des deux premières années et améliorer davantage la mise en œuvre du mandat du département.



Soutien constant à la mise en œuvre de l'accord de paix de Pretoria afin d'instaurer une paix durable dans le nord de l'Éthiopie



L'amélioration de l'interaction avec le CPS de l'UA en matière de prévention des conflits et de réaction rapide à l'alerte précoce.



L'opérationnalisation complète de la FAA



L'opérationnalisation totale du centre RDPC de l'UA au Caire, en Égypte.



La finalisation de l'examen de la convention de l'OUA de 1977 sur l'élimination du mercenariat en Afrique et des lignes directrices proposées pour l'amendement des constitutions des États membres



La promotion d'un rôle plus important pour les CER/MR et les instituts de recherche africains, les groupes de réflexion et les groupes d'action dans les processus de rétablissement et de consolidation de la paix



Le lancement de l'exercice maritime continental sous le nom de code AMANI AFRICA III.



La promotion efficace du rôle des femmes et des jeunes africains dans les domaines de la politique, de la paix et de la sécurité par la reconceptualisation de FemWise et WiseYouth.

CONCLUSION

Les progrès présentés dans ce rapport sont le fruit des efforts consentis par l'ensemble du département. Le succès de nos interventions est dû au leadership des deux directeurs dont les efforts inlassables contribuent à la mise en œuvre du nouveau modèle de fonctionnement. Le professionnalisme du personnel a été essentiel pour nous permettre de mettre en œuvre le mandat de la nouvelle structure avec des ressources limitées.

La flexibilité et la capacité d'adaptation de nos partenaires stratégiques ont été des atouts inestimables pour avancer dans la définition de ces nouvelles orientations

La réactivité du CPS a été phénoménale. En tant qu'organisation multilatérale, nous ne nous faisons pas d'illusions sur les limites du département. Le soutien politique du CPS a confirmé nos efforts et démontré l'engagement politique en faveur le nouveau modèle d'entreprise de la Commission.

Enfin, la flexibilité et la capacité d'adaptation de nos partenaires stratégiques ont été d'une valeur inestimable pour avancer dans la définition de ces nouvelles orientations. Nous félicitons tous ceux qui, par leurs efforts, nous ont permis d'avancer.

Nous attendons avec impatience les deux prochaines années et restons optimistes quant à notre capacité à traduire collectivement la vision de l'Agenda 2063 en réalité.

NOTES



DÉPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES, DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ



Produced with the support of the Training for Peace programme

